

Avertisseur de monoxyde de carbone alimenté par prise de courant 120V CA

avec pile de secours 9V

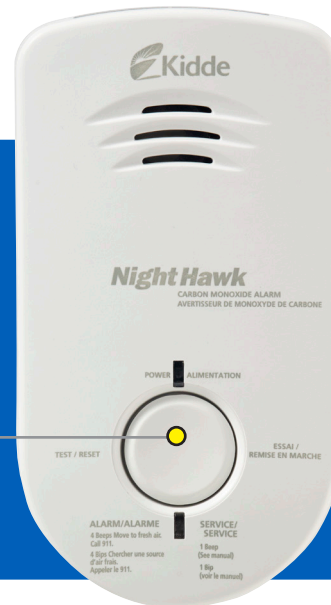


Numéro de pièce **900-0235** Modèle **KN-COB-DP-LS-CA**
Garantie limitée de 10 ans

Alimentation par prise de courant CA

Pile de secours 9V

Bouton test/réarmement



Description

Le modèle KN-COB-DP-LS-CA est un avertisseur de monoxyde de carbone alimenté par prise de courant à 120V CA, avec pile de secours. L'unité KN-COB-DP-LS-CA, facile à installer, assure une protection fiable contre les dangers du monoxyde de carbone.

L'avertisseur KN-COB-DP-LS-CA convient à tout espace habitable et il est assorti d'une garantie limitée de 10 ans.

Caractéristiques et avantages

- **Bouton test/réarmement** – Vérifie le bon fonctionnement de l'unité et réarme l'avertisseur.
- **Fonction inviolabilité** – Lorsque cette fonction est activée, l'unité passe en mode d'alarme continue, en cas de débranchement ou de jeu dans la prise de courant.
- **Alimentation par prise de courant CA** – Facile à installer – se branche simplement dans une prise murale de courant CA.
- **Pile de secours de 9V** – Assure une protection continue en cas de panne de courant.
- **Avis de fin de vie** – Dix (10) ans après la première mise sous tension de l'appareil, cette alarme émet deux bips toutes les 30 secondes, indiquant qu'il est temps de remplacer l'avertisseur.

Spécifications architecturales et techniques

L'avertisseur de monoxyde de carbone doit être un modèle Kidde KN-COB-DP-LS-CA ou un équivalent approuvé. Il doit être alimenté en 120 V CA, 60 Hz, ainsi que par une pile de secours de 9 V. La plage de température de service doit être comprise entre 4,4 °C (40 °F) et 37,8 °C (100 °F) et l'humidité relative en service doit être comprise entre 10 % et 95 %, sans condensation.

La conception du détecteur de CO doit être celle d'une pile à combustible et satisfaire aux exigences relatives à la sensibilité, de la norme CAN/CSA 6.19-01 - Residential carbon monoxide alarming devices.

L'avertisseur doit comprendre une fiche électrique intégrée que l'on peut brancher dans n'importe quelle prise de courant, selon les directives recommandées par le fabricant. Les broches plates de la fiche CA demeurent verticales, que la prise soit montée verticalement ou horizontalement.

L'avertisseur doit comprendre un bouton test/réarmement. En fonctionnement normal, lorsqu'on appuie brièvement sur ce bouton, il simule la présence de CO et provoque le déclenchement d'une alarme. Cette séquence effectue une vérification du bon fonctionnement des circuits électroniques de l'unité. Lorsqu'on appuie dessus en mode alarme, l'alarme s'arrête et l'unité reprend la surveillance des niveaux de CO.

L'avertisseur doit comprendre une fonction inviolabilité. Lorsque cette fonction est activée, l'unité passe en mode d'alarme continue, et ce, jusqu'à ce qu'elle soit replacée dans la prise murale ou que la pile soit retirée.

Le détecteur de CO ne déclenche pas d'alarme à une concentration de CO inférieure à 30 ppm, mais en déclenche une dans les intervalles de temps ci-dessous, en fonction des valeurs de concentration en CO correspondantes :

Concentration en CO de 70 ppm	60 – 240 minutes
Concentration en CO de 150 ppm	10 – 50 minutes
Concentration en CO de 400 ppm	4 – 15 minutes

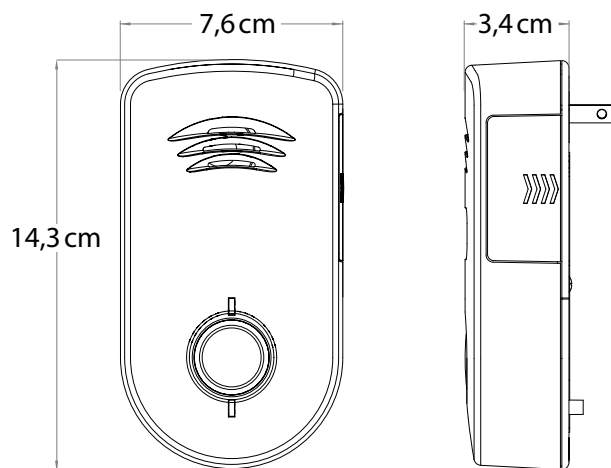
L'unité doit comprendre 2 DEL. Une DEL verte s'allume pour indiquer que l'avertisseur fonctionne correctement lorsqu'il est branché dans une prise, et clignote toutes les 10 secondes lorsqu'il est alimenté par la pile de secours. Une DEL rouge clignote pour indiquer que du monoxyde de carbone a été détecté, jusqu'à ce que l'appareil soit réarmé ou que le CO ait été éliminé, ou clignote pour signaler une pile faible ou un mauvais fonctionnement de l'avertisseur.

L'avertisseur doit être muni d'un klaxon piézoélectrique de 85 dB de niveau nominal à 10 pieds. Sur détection de monoxyde de carbone, l'unité émet quatre (4) bips rapides – suivis de cinq (5) secondes de silence – suivi de quatre (4) bips courts.

L'unité doit satisfaire au minimum aux exigences de la norme CAN/CSA 6.19-01. Elle doit également être couverte par une garantie limitée de 5 ans par le fabricant.

Caractéristiques techniques

Source d'énergie :	120 V CA, 60 Hz, 60 mA maxi par avertisseur; pile de secours de 9V
Détecteur :	Électrochimique
Alarme sonore :	85 dB à 10 pi
Plage de température :	4,4 °C (40 °F) à 37,8 °C (100 °F)
Plage d'humidité :	10 %-95 % d'humidité relative, sans condensation
Dimensions de l'unité :	largeur 7,6 cm x profondeur 3,4 cm x hauteur 14,3 cm
Poids unitaire :	0,28 kg
Interconnexion :	Non
Garantie :	limitée de 10 ans



Renseignements pour commander

CUP: 0-47871-07611-6

N° de pièce	I2 sur 5	Quantité par paquet	Dimensions d'une caisse (l x p x h centimètres)	Poids d'une caisse	Caisse/Plate-forme
900-0235	100-47871-07611-3	8 unités	19,5 cm x 44,5 cm x 28 cm	2,40 kg	36



Kidde Canada Inc.
P.O. Box 40, Apsley, ON K0L 1A0
1-800-880-6788
www.kiddecanada.com

Distribué par :